



SG BFC

2018

REGLEMENT GENERAL DES COMPETITIONS SG BFC

Pour faire partie de l'amicale SG BFC il faut : Licence ffgolf sur l'un des terrains de Bourgogne Franche-Comté ou licence Entreprises

Cotisation Association Sportive

Dames, être nées avant 1969.

Messieurs, être nés avant 1969.

Règles Fédération : avoir 50 ans la veille de la compétition (Super Grand-Est).

Les SERIES :

DAMES :	1^{ère} SERIE index 0 à 21,4.	Gr A
	2^{ème} SERIE index 21,5 à 54.	Gr B
MESSIEURS :	1^{ère} SERIE : index - 0 à 14,0.	Gr A
	2^{ème} SERIE : index – 14,1 à 19,0	Gr B
	3^{ème} SERIE : index – 19,1 à 54.	Gr C

Senior Cup en + Séries S2 /S3 index - 0 à 36

DEPARTS :

DAMES : boules rouges.

MESSIEURS : boules jaunes.

Pour toutes les compétitions : fournir la position des drapeaux. (au dos de la carte)

On ne place la balle que si cette indication est mentionnée sur la carte de score.

L'utilisation de jumelle, ou tout appareil de mesure permettant de localiser des points de parcours, est autorisée en compétition SG BFC (Amicales ou Chics) Par contre en compétitions fédérales se conforter aux règles locales permanentes (hard card) et règles locales spécifiques du jour.

Dans la majorité des cas 3 joueurs / départ toutes les 8 à 10 minutes selon effectif .

- **Nombre de joueurs entre 60 et 90 Tee 1 et 10**
- **Nombre de joueurs < à 60 ou > 90 Tee 1**

Cas particulier des parcours 9 trous : possibilité de jouer en 2 vagues (matin et après-midi suivant le nombre de joueurs)

Chaque responsable de club prendra contact avec la Commission Sportive (Guy Goussard), et si indisponibilité, avec le Président et ou Vice Président, afin de valider les départs.

Gérer au mieux les joueurs les plus éloignés.

Tenir compte des couples et des joueurs se déplaçant dans un même véhicule.

Pour les couples, possibilité de jouer hors compétition, pour la joueuse/joueur ne faisant

pas partie du groupe sélectionné du jour à condition de disponibilité de place. Le score de la joueuse/joueur sera enregistré.

Marquer les balles avec un feutre, afin d'éviter les confusions et les pénalités pour erreur de balle.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions devront parvenir aux Clubs concernés au plus tard en date et heure précisés sur les fiches d'inscription.

Le Club organisateur peut refuser les inscriptions tardives, si le nombre d'inscrits est maximum.

En cas d'impossibilité de se déplacer, le joueur inscrit devra obligatoirement prévenir le Club organisateur la veille de la compétition, sauf cas de force majeure.

HEURES DES DEPARTS

Les heures de départ seront communiquées : au plus tard la veille en fin de matinée.

COMITE D'EPREUVE :

Pour toute compétition il sera constitué un Comité d'épreuve chargé de statuer sur les litiges ou manquements aux règles observés pendant la compétition, ceci avant la proclamation des résultats.

Ce comité comprendra 3 membres :

- ***Le Responsable de la Commission sportive SG BFC***
- ***Le Président de la SG BFC ou son représentant (responsable SG BFC du club où a lieu la compétition ou d'un autre club membre)***
- ***Le Directeur du golf ou son représentant (pro, représentant de l'AS ou des seniors, ..)***

La Composition du Comité d'épreuve devra être affichée avant le départ la compétition.

COMMISSION SPORTIVE SG BFC

Cette commission comprendra 3 membres :

- ***Le Responsable de la Commission sportive SG BFC Guy GOUSSARD***
- ***Le Président de la SG BFC ou son représentant***
- ***Un responsable de club adhérent : pour l'année 2018***
- ***François Xavier CHATOUILLOT***